

CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE : 87 % DES JEUNES EN EMPLOI

En 2015, 87 % des jeunes titulaires d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) des services de l'automobile, ont un emploi six mois après la fin de leur formation. Ce taux d'emploi est en augmentation d'un point depuis 2014. Parmi les personnes en emploi, le taux d'insertion dans la branche atteint 90 %.

L'enquête sur l'insertion professionnelle des alternants, menée par l'ANFA en 2015, montre que, malgré une conjoncture peu porteuse, l'emploi des jeunes s'améliore pour la deuxième année consécutive.

L'insertion des personnels commerciaux est en progression. Les CQP vendeur automobile confirmé (VAC) et attaché commercial automobile (ACA) enregistrent un taux d'emploi de 89 %, en augmentation de 4 points par rapport à 2014.

Les CQP technicien expert après-vente automobile (TEAVA) et technicien électricien électronique automobile (TEEA) affichent un taux d'emploi moyen de 87,5 %, en augmentation de 7 points pour le TEEA par rapport à 2014. Quant au CQP technicien expert après-vente véhicules utilitaires et industriels (TEAVUI), il enregistre un taux d'emploi de 100 %, en augmentation de 12 % par rapport à 2014 (base 24 répondants).

Les CQP carrossier-peintre (CP) et peintre confirmé (PC) ont un taux d'emploi moyen de 89,5 %, dont une augmentation de 18 points pour le peintre confirmé depuis 2014.

Les CQP financés par l'ANFA répondent à la fois aux besoins des entreprises, qui embauchent les 2/3 des jeunes qu'ils ont formés et en CDI à 86 %, et à ceux des jeunes qui sont satisfaits à 96 % de la formation dispensée au centre de formation.

Les travaux d'ingénierie pédagogique et certifiante menés par l'ANFA, avec le relais des établissements de formation, permettent la mise en place d'une certification opérationnelle, reconnue par tous les professionnels et qui valide les compétences et les savoir-faire requis pour exercer une activité dans le secteur des services de l'automobile.

94 CQP inscrits au Répertoire national des certifications des services de l'automobile
1295 candidats à l'examen CQP en 2014
80 % de réussite aux examens CQP préparés en alternance
86 % des CQP en emploi le sont en CDI

À PROPOS DE L'ANFA WWW.ANFA-AUTO.FR

L'ANFA est l'organisme mandaté par les partenaires sociaux pour mettre en œuvre la politique nationale de formation de la Branche des Services de l'Automobile, par le développement et l'harmonisation de l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, initiale et continue, tant au niveau national qu'au niveau régional. L'ANFA compte 11 délégations régionales offrant un service de proximité.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANFA :

• 2.231 enseignants et formateurs formés - 651 tuteurs et maîtres d'apprentissage formés • 1.047 CQP délivrés par 176 jurys • 19.500 apprentis en formation • 2.989 contrats de professionnalisation • financement de 93.500 actions de formation continue des salariés • 543 entreprises inscrites en GPEC